



**COMMISSION REGIONALE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS**

Jeudi 23 Septembre 2021 – Les Jardins de l’Anjou - LA POMMERAYE

**Présidence :** André GUIGNE

**Présents :** Serge MOTTIER - Président Ligue, Odile ESKENAZI – Secrétaire Générale Ligue, Christian CHARPENTIER - Président Commission Nationale des Equipements Sportifs, Gérard TRICHET – Membre CDE 85, Alain TANCREL - Vice-Président de la ligue en charge du Pôle Sportif, Jean-Jacques MOREAU – représentant CD44, Patrick TAFFOREAU – Membre CDE 49, Guy COCHARD – Président CD49, Philippe LEPREVOST – Président CD72 et CSO Ligue, Jacques TUFFIERE – Vice-Président en charge du développement territorial,

**Excusés :** Yves BOISSERIE – Trésorier Ligue, Bernard ROLLAND – Elu CDE 44, Dominique CIBOIS – Elu CDE 72, Jean-Michel MAILLARD – Membre CDE 72, Michel BREMOND, Richard DELAUNAY – Président CD53 et élu CDE 53, Anne RETHORE – salariée Ligue

**1. INTERVENTION DE SERGE MOTTIER**

Le Président de la ligue remercie tous les membres pour leur présence et est heureux d’accueillir Christian CHARPENTIER - Président de la Commission Nationale des Equipements Sportifs- de retour dans notre région. Il espère qu’il pourra participer à nos travaux.

Il souligne l’absence d’Anne RÉTHORÉ, salariée de la Ligue en charge du suivi de ce dossier, absente en raison de la naissance de Marceau dans la nuit du 22 au 23 septembre.

Un tour de table est effectué pour que Christian CHARPENTIER prenne connaissance des membres présents.

Serge MOTTIER s’interroge sur la méthode à utiliser pour définir un projet « plutôt politique » pour le fonctionnement de la commission aujourd’hui mais aussi pour demain avec l’objectif Paris 2024. Il dit son inquiétude dans deux domaines : la formation et les équipements insistant sur la nécessaire professionnalisation de nos structures

**2. INTERVENTION DE CHRISTIAN CHARPENTIER**

Christian CHARPENTIER se dit sur la même longueur d’onde que le Président. Il y a besoin d’un référent professionnel à la FFA et cette demande a déjà été exprimée auprès du Président et de la Directrice Générale.

Il existe un organisme : FEDERSPORT qui réunit les fédérations et les concepteurs d’équipements.

Il rappelle les échanges fréquents avec les autres fédérations, notamment le rugby et le football qui ont des professionnels au niveau national.

Il rappelle que la commission qui homologue les installations ne comprend pas de techniciens du bâtiment. En ce qui concerne « construire et projeter » (Plan fédéral Ambition 2024) il n'y a pas grand-chose sur les structures.

### **Avec qui doit-on travailler, comment et où ?**

Il souligne l'importance d'attirer l'attention des Directeurs des Sports des municipalités lorsqu'il y a des modifications comme, par exemple, celle concernant le réducteur de cercle des installations marteau/disque avec un seul cercle.

Il faut leur donner des outils pratiques à utiliser.

### **3. INTERVENTION DIVERSES**

Serge Mottier souhaite que nous puissions tenir à jour une liste des coordonnées des directeurs des sports des intercommunalités, villes ou communes qui possèdent des installations d'athlétisme homologuées par la FFA. Anne RETHORE a déjà initié ce travail de recueil auprès des collectivités. Certaines n'ont pas répondu et d'autres n'ont pas de référent professionnel pour le sport ou les équipements.

André Guigné signale que le jour choisi pour cette réunion importante est compliqué pour les collègues encore en activité professionnelle. Il sera nécessaire d'étudier si une organisation sur un samedi serait plus satisfaisante pour tous.

Christian CHARPENTIER accepte, sur incitation d'André GUIGNE, de faire partie intégrante de notre commission régionale

### **4. TRAVAUX EN COURS OU PROGRAMMES**

Serge MOTTIER revient sur la réunion qui s'est tenue début juillet à ANGERS à propos du Stade MIKULAK, réunion à laquelle participaient la Ligue, le Comité 49, la CRES (Patrick TAFFOREAU) et les deux clubs angevins. Un projet dans l'optique 2024 et les grands événements se déroulant à Angers a été présenté avec un cahier des charges correspondant. Le dossier est en cours d'analyse à la Mairie d'Angers pour créer un vrai pôle Athlé pour la région autour des événements accueillis. La rénovation de la piste est actée pour 2023.

Dans les commentaires des participants, le problème d'installation pour la chronométrie électronique est évoqué, notamment pour l'homologation-classement des stades et salles.

André GUIGNÉ commente les tableaux présentant les travaux en cours ; leur nombre est important en PL (notamment en 44 et 85). André GUIGNÉ fait l'historique et le point sur le dossier de La piste de la Roche-sur-Yon.

Sont évoqués ensuite tous les sites référencés actuellement soit pour des rénovations soit pour des créations, dans tous les départements de la ligue. Cela va nécessiter des actions concertées et fréquentes des membres de la CRES.

En ce qui concerne le Stadium Pierre QUINON, des travaux sont également prévus, notamment concernant la perche (zone d'impulsion - 5 à 10m et tapis), la zone de départ des courses de vitesse et de haies (15 à 20m) et la zone après la ligne d'arrivée qui sera mieux protégée, ainsi que l'installation d'un écran géant.

Une visite est à faire au Vendéspace pour constater l'usure et la déformation du revêtement

synthétique.

## **5. PROJETS EN COURS**

Il est fait un point sur les projets identifiés à moyen terme. Les référents départementaux et Présidents de CD apportent quelques précisions sur leur fiabilité et leur opérationnalité. Il sera nécessaire de relancer les maitres d'ouvrage concernés dès cet automne pour fiabiliser ces informations ou non.

## **6. AUTRES SUJETS ABORDES**

Il est évoqué une formation aux outils disponibles pour rechercher les réponses aux questions qui se posent.

- Outils sur le site FFA
- Manuel « WA TRACK & FIELD » disposant du chapitre 2 en français
- Manuel « WA TRACK & FIELD » disposant du chapitre 8 sur les installations indoor

## **7. SCHEMA DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS**

Il existe une réelle demande des institutions (Conseil Régional notamment) pour connaître les projets et surtout les besoins sur le territoire.

Un outil numérique pour présenter les projets, avec géolocalisation possible a été initié à la Ligue.

Un historique de l'ouvrage publié « schéma directeur des équipements » est fait.

Il convient de penser à l'équilibre sur le territoire.

Quid du budget des équipements de proximité : se renseigner dans le cadre du plan de relance. Un état des lieux de chaque département est nécessaire avec un inventaire le plus exhaustif possible = outil intéressant pour chaque membre de la CRES

Ce schéma doit pouvoir être étudié et mis en œuvre assez rapidement (en complément des possibles schémas des CD de la ligue)

ANS : La CRES est plus près de l'ANS que la Commission Nationale car les budgets sont attribués au niveau de chaque région. Les CROS et CDOS ont un rôle important car ils participent à la conférence des financeurs.